

**Objet : Semaine européenne 2006 consacrée à la sécurité et la santé des jeunes au travail.  
« Safe start ... jeune réalisateur européen de l'année » : concours de vidéo.**  
**Réseaux : Communauté française – Officiel subventionné – Libre subventionné**  
**Niveau de réseau : Sec. – HE – Archi – Prom. Sociale – artistique.**

A l'attention de(s) :

- Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
- Mesdames et Messieurs les Préfets (ètes), Directeurs (trices) des établissements d'enseignement et assimilés organisé par la Communauté française ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs (trices) –Présidents (tes) des Hautes Écoles organisées par la Communauté française ;
- Mesdames et Messieurs les Conseillers en prévention locaux.

**Autorités :** Secr. Gén.

**Signataire :** Henry INGBERG, Secrétaire général

**Gestionnaire :** Secrétaire général

**Personne(s)-ressource(s) :** Direction du SIPPT :  
Rue Belliard 9-13, 9<sup>ème</sup> étage  
à 1040 Bruxelles - Tél. : 02/213.59.78

**Mots clés :** Safe Start

**Référence facultative :** PC/VB/SIPPT/200601428ZZ.9880

**Nombre de pages :** 5

A la demande du Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, je souhaite attirer votre attention sur la campagne organisée dans le cadre de la sécurité et de la santé des jeunes au travail.

Vous trouverez, ci-après, les explications y relatives.

J'attire votre attention sur la date de clôture du concours qui est fixée au 30.09.06.

Je vous demande de bien vouloir diffuser l'information auprès de vos Conseillers en prévention.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Secrétaire général,

Henry INGBERG.

## **APPEL A TOUS LES JEUNES REALISATEURS DE FILMS ET DE VIDEOS!**

Saisissez votre caméra et testez vos talents en participant à notre concours vidéo "Safe start ... jeune réalisateur européen de l'année".

Vous pouvez réaliser un petit documentaire, une pièce de théâtre, une publicité pour la TV, un bulletin d'informations, une pièce musicale, une animation - tout ce qui est susceptible, d'après vous, de véhiculer un message de sécurité et de santé au travail - et nous envoyer une copie de votre réalisation. Interprétez les instructions le plus largement possible - ne vous limitez pas aux évidences. Ce que nous voulons ce sont des images puissantes et un scénario qui capte notre attention.

Votre film doit montrer le lieu de travail, les employés au travail ainsi que certains dangers et risques potentiels qui y sont associés. La durée maximale du film étant de cinq minutes.

### **Le concours**

Le concours est accessible aux établissements scolaires ainsi qu'aux jeunes n'ayant pas atteint l'âge de 19 ans au 30 septembre 2006, en tant qu'individus ou travaillant en équipe. Les inscriptions se feront par un enseignant ou tout autre responsable de votre établissement scolaire. Les inscriptions ne pourront pas être faites par les jeunes de manière individuelle.

Ce concours vous permet de réaliser une vidéo avec un scénario de votre choix. Nous attribuerons des prix aux réalisateurs de films dont les images attirent l'attention de notre jury expert en la matière.

Un jury indépendant d'experts en communication, sécurité et santé évaluera toutes les contributions. La tâche du jury sera de sélectionner les meilleurs films sur la base de trois critères - efficacité du message, traitement du sujet et impression générale. Les réalisateurs - individus ou équipes - des trois meilleurs films recevront le titre de "Safe Start ... jeune réalisateur européen de l'année", et seront invités à une cérémonie de remise de prix lors de l'événement de clôture de la semaine européenne 2006 à Bilbao, Espagne.

La date de clôture du concours est le 30 septembre 2006.

### **Comment soumettre une vidéo ?**

Envoyez-nous votre film (format numérique sur DVD) à l'adresse suivante:

#### **Belgique :**

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, DG Humanisation du travail

Rue Ernest Blerot 1  
B-1070 Brussels  
Tel: 02 233 42 28  
Fax: 02 2 233 42 52  
E-mail: <mailto:focalpoint@meta.fgov.be>

Web : [www.safestart.be](http://www.safestart.be) ou

Web: <http://be.osha.eu.int/p/mm00-03>

Le travail doit être original [et est ouvert aux jeunes n'ayant pas atteint l'âge de 19 ans au 30 septembre 2006 dans les 25 états membres de l'Union européenne]. N'oubliez pas d'inclure sur votre formulaire d'inscription - votre nom, votre adresse email, votre âge et votre date de naissance, ainsi que des informations concernant le sujet du film et de joindre une copie de ce dernier.

Le film doit être envoyé sous forme numérique sur DVD.

### **Formulaire d'inscription**

Pour vous inscrire au concours, veuillez télécharger et compléter le formulaire disponible sur [www.safestart.be](http://www.safestart.be)

### **Conditions d'usage**

Les films soumis et portant la mention contributions au "Safe Start ...jeune réalisateur européen de l'année" ne seront utilisés qu'en rapport avec le concours et toute promotion qui y est associée.

Vous consentez à donner à l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail une licence non-exclusive d'utilisation de votre film à des fins non commerciales. Le droit d'auteur appartient au réalisateur.

L'Agence ne peut garantir que tous les films seront utilisés et nous nous réservons le droit d'éditer vos commentaires et description.

La décision du jury sera finale et sans appel.

En s'inscrivant au concours, les participants seront réputés avoir accepté leur engagement à ces règles.

Le partenaire du réseau de l'Agence responsable de l'organisation de la Semaine européenne dans votre pays dispose de plus amples informations le cas échéant.